

Gestion des ouvrages hydrauliques pour les prises d'eau salée

Présentation générale :

Afin de coordonner la gestion de l'eau sur la rivière la Vie, le Ligneron, le Jaunay et l'écours de Baisse, une méthodologie de gestion des ouvrages de régulation des eaux a été définie avec l'ensemble des acteurs en 2001.

Elle concerne différents types d'ouvrages :

- le barrage d'alimentation en eau potable d'Apremont,
- les chaussées et batardeaux au fil de l'eau,
- les ouvrages de prise d'eau,
- les ouvrages à la mer représentant la limite de salure des eaux (barrage des Vallées, écluse du Jaunay et écluse de Boursaud).

Différents usages sont concernés par la méthodologie :

- la production d'eau potable,
- la gestion des niveaux d'eau dans les marais doux (exondation des crues),
- la pêche et l'agriculture (gestion estivale des niveaux d'eau),
- l'aquaculture et la saliculture.

La méthodologie de gestion des ouvrages a été élaborée selon le principe directeur du respect des usages de l'eau, en considérant la production d'eau potable comme une priorité absolue, et en préservant tous les moyens disponibles de lutte contre les inondations.

Elle définit les cotes de gestion des différents ouvrages en fonction des saisons et du calendrier des marées.

Marais de la Basse Vallée de la Vie :

Dans le cadre de cette méthodologie, les ouvrages à la mer sont gérés pour protéger, autant qu'il est possible, les prises d'eau de mer des marais aquacoles.

Pour cela, durant les périodes de prises d'eau salée (48 h), les ouvrages à la mer sont fermés afin de permettre des prises d'eau de bonne qualité.

Un calendrier annuel récapitulatif de l'ensemble des prises d'eau salée possibles a été élaboré afin de fixer les périodes préférentielles.

Cependant, ce calendrier reste théorique.

En effet, en cas de précipitations importantes, la priorité est donnée à l'évacuation des eaux. En cas de manœuvre du Barrage des Vallées, un signal lumineux positionné au dessus du lampadaire est activé.

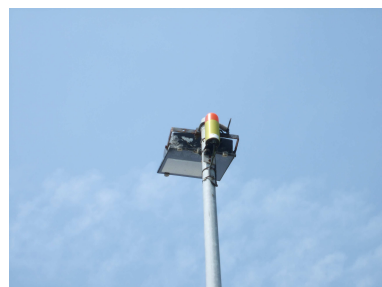


Photo du signal lumineux